

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

PRÉFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS
Direction du Développement Durable et des Collectivités Locales
Bureau de l'environnement

Application du code de l'environnement (loi sur l'eau)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

La Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU), 185 rue de Bercy, 75012 Paris, a présenté au préfet de la Seine-Saint-Denis, une demande d'autorisation au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement, relative au pompage et rejet d'eau en Seine, classable sous les rubriques 1.2.2.0 (A), 2.2.1.0 (D), 2.2..3.0 (A) de la nomenclature introduite par l'article R.214-1 du code de l'environnement.

**L'enquête publique sera ouverte en mairies de Saint-Ouen et de Saint-Denis
du mardi 17 juin au vendredi 18 juillet 2014 inclus**

Le dossier, accompagné notamment d'une note d'information, ainsi qu'un registre d'enquête publique, seront déposés en mairies de Saint-Ouen et de Saint-Denis, où ils pourront être consultés pendant les heures d'ouverture au public.

Le président du tribunal administratif de Montreuil a désigné M. André GOUTAL, commissaire divisionnaire retraité, en qualité de commissaire enquêteur titulaire, et M. Michel LAGUT, retraité, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Toute personne qui aurait à formuler des observations, propositions et contre-propositions concernant ce projet, devra les faire connaître, pendant la durée de l'enquête publique, en les consignant sur le registre d'enquête aux jours et heures d'ouverture des mairies de Saint-Ouen et de Saint-Denis, ou en les adressant par écrit au siège de l'enquête, à M. André GOUTAL, commissaire enquêteur, mairie de Saint-Ouen, direction générale des services techniques, 6 place de la République, 93400 Saint-Ouen.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux jours, heures et lieux suivants :

<u>Mairie de Saint-Ouen</u>	<u>Mairie de Saint-Denis</u>
mardi 17 juin 2014 de 9h00 à 12h00	samedi 21 juin 2014 de 9h00 à 12h00
lundi 23 juin 2014 de 9h00 à 12h00	vendredi 18 juillet 2014 de 14h00 à 17h00
jeudi 10 juillet 2014 de 14h00 à 17h00	

Des informations peuvent être demandées au responsable du projet, Monsieur Sofiane BENFAID, chef de projet, Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU), 185 rue de Bercy, 75012 Paris.

Des informations relatives à l'enquête peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture de la Seine-Saint-Denis : <http://seine-saint-denis.gouv.fr/>

A l'issue de cette enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an, aux jours et heures d'ouverture au public, à la préfecture de la Seine-Saint-Denis et en mairies de Saint-Ouen et de Saint-Denis.

La décision susceptible d'intervenir à la fin de cette procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions ou un refus. Elle est prise par arrêté du préfet.